AR Prefecture
043-254300049-20261014-D26_10_1-DE
Reçu le 14/10/2026

SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
L'environnement au quotidien

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 09 OCTOBRE 2026

Nombre de membres en exercice : 159 Convocations transmises le : 01/10/2026
Présents : 117
Votants : 134

L'an deux mille vingt-six, le 09 Octobre à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois d'Octobre sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE :** BONJEAN Sophie (AZERAT), BŒUF Christian (CHASSIGNOLLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), CLEMENSAT Janette (SAINT HILAIRE), ROCHE Geoffroy (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON), COURTINE Vincent (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henri (AUTRAC), PICHOT Sandie (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), OLIVEIRA DA CRUZ Mélanie (CHANIAT), DUCHER Romain (COHADE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), GOURGOUILHON Patrice (FONTANNES), BAYET Françoise (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), ALLEZARD Jean-Jacques (LAVAUDIEU), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), GRANET Claudette (LUBILHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BEURRIER Stéphanie (SAINT GERON), LOSSE Jodie (SAINT ILPIZE), CHEVALIER Nathalie (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES), TARASZEWSKI Jocelyne (TORSIAC), MOSNIER Nicolas (VIEILLE BRIOUDE).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER :** ADMIRAL Lidia (ALLY), PLET Stéphane (AUBAZAT), CONDET Sophie (BLASSAC), BOMPARD Roland (CERZAT), DESPONT Grégory (CHANTEUGES), ESPENEL Romain (CHASSAGNES), OLLIER Pierre-Baptiste (CHAVANIAC LAFAYETTE), LEOTOING Didier (CHILHAC), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), THOMAS Laetitia (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), BREUIL Nicolas (JOSAT), PERREY Léa-Bénédicte (LA CHOMETTE), GALLET Nicole (LANGEAC), VUARIN Hélène (LAVOUTE CHILHAC), CHANTEMESSE David (MAZERAT AUROUZE), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), PLANTIN Franck (PRADES), VELLE Emilie (ST AUSTREMOINE), ROCHER Serge (ST BERAIN), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), FREUND Monique (ST JULIEN DES CHAZES), LOUBIER Valérie (SAINTE MARGUERITE), BON Bernard (SALZUIT), PIERRE FAVARD Philippe (SIAUGUES STE MARIE), LAFOND Guy (TAILHAC), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE :** GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), PALLUT Jean-François (ANZAT LE LUGUET), MAGNE Ludovic (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), COURTINE Mireille (BANSAT), BARDIAU Christian (BERGONNE), MARTINAIS Mickaël (BOUDES), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), CAMUS Jérôme (BRENAT), BERGER Colette (CHASSAGNE), GAUCHET Alain (COUDES), POPIEUL Dorothée (DAUZAT SUR VODABLE), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), PLAZANET Angélique (GIGNAT), RIBEYRE Vincent (ISSOIRE), COUTURIER Pauline (JUMEAUX), PAUTRE Emilie (LA CHAPELLE MARCOUSSE), TRILLEAUD Eric (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), PANAFIEU Stéphane (LE BREUIL SUR COUZE), SAUGET Eric (LES PRADEAUX), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), LEVET Patrick (MAZOIRES), JOUMARD Joris (MEILHAUD), CHARVAILLER Nadine (MONTPEYROUX), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BOUGHON Marc (ORBEIL), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), DUMAS Véronique (PESLIERES), THURET-CLEMENSAC Danièle (RENTIERES), VALLON Thierry (SAINT ALYRE ES MONTAGNE), SARDAIGNE Cécile (SAINT BABEL), POEUF Murielle (ST ETIENNE SUR USSON), MONTABRUT Paulette (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), OBLED Patrick (SAINT GERVAZY), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), CHARRIER Yves (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), CUSSALGRAS Edwige (SAINT REMY DE CHARGNAT), COUVE Jocelyne (SAUVAGNAT SAINTE MARTHE), ALEXIS Jean-Philippe (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), BOYER Agnès (TERNANT LES EAUX), PILLITIERI Cyrille (VALZ SOUS CHATEAUNEUF), CALISTE Yolande (VARENNES SUR USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE :** BAYOL Jean-Pierre (LAPS), ROUSSEL Bruno (LA SAUVETAT), VESSAYRE Yves (PIGNOLS), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

AR Prefecture
043-254300049-20261014-D26_10_1-DE
Reçu le 14/10/2026

OCTOBRE 2026/N° 1

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :
AUZON COMMUNAUTE : CUBIZOLLES Philippe (LEMPDES SUR ALLAGNON), COSTE Josiane (SAINTE FLORINE) - **BRIOUDE SUD AUVERGNE :** BARD Julien (LORLANGES), VAN DE POEL Olivier (PAULHAC) - **RIVES DU HAUT ALLIER :** CHEVALIER Martine (MERCOEUR), ROCHE David (SAINT ARCONS D'ALLIER), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE :** PELISSIER Patrick (APCHAT), OLLE Alain (CHALUS), BARDY Aurélie (CHAMPAGNAT LE JEUNE), THALAUD François (ESTEIL), SCIAUVAUD Michel (LE BROC), PAPIN Régis (MORIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), GILBERT Jacques (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), CATTIAUT Johan (VICHEL),

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

OBJET : Constitution d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'Article L.541-15-1 du Code de l'Environnement rendant obligatoire, pour les collectivités en charge de la gestion des déchets, l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),
VU le Décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 précisant le contenu et les modalités des PLPDMA,
VU la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Écologique pour la Croissance Verte (LTECV),
VU la Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC),
VU la délibération n° D22_10_11 du 07 octobre 2022 du Comité Syndical approuvant la convention avec le VALTOM relative au Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODOEC) et autorisant le Président à élaborer un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),
VU la délibération n° D23_02_17 du 17 février 2023 du Comité Syndical approuvant la composition de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES),
VU la délibération n° D23_10_2 du 06 octobre 2023 du Comité Syndical adoptant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour la période 2024 - 2029.

Le Président expose que, conformément à l'article L.541-15-1 du Code de l'Environnement, un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été élaboré pour la période 2024 - 2029 et adopté en Comité Syndical le 06 Octobre 2023.

Le Président ajoute que le Décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 prévoit la constitution d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) et que, suite au renouvellement du Comité Syndical, il convient de désigner les membres de cette commission.

Après délibération, dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical désigne à l'unanimité, pour constituer la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) :

- Monsieur RAVEL Pierre, Président,
- Madame FROMAGE Catherine, Vice-Présidente,
- Madame COSTE Josiane, Vice-Présidente,
- Monsieur BATISSE Serge, Directeur,
- L'équipe en charge de la Prévention et de la réduction des déchets au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

OCTOBRE 2026/N° 1

AR Prefecture
043-254300049-20261014-D26_10_1-DE
Reçu le 14/10/2026

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.

SICTOM ISSOIRE BRIOUDE
B.P. 69
43102 BRIOUDE CEDEX
Tél. 04 71 50 32 92

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification – certifiée exécutoire compte tenu de la publication et notification le 14 Octobre 2026.

OCTOBRE 2026/N° 2

SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

L'environnement au quotidien

AR Prefecture
043-254300049-20261014-D26_10_2-DE
Reçu le 14/10/2026

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 09 OCTOBRE 2026

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 117
Votants : 134

Convocations transmises le : 01/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 Octobre à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois d'Octobre sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE :** BONJEAN Sophie (AZERAT), BŒUF Christian (CHASSIGNOLLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), CLEMENSAT Janette (SAINT HILAIRE), ROCHE Geoffroy (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON), COURTINE Vincent (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henri (AUTRAC), PICHOT Sandie (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), OLIVEIRA DA CRUZ Mélanie (CHANIAT), DUCHER Romain (COHADE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), GOURGOUILHON Patrice (FONTANNES), BAYET Françoise (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), ALLEZARD Jean-Jacques (LAVAUDIEU), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), GRANET Claudette (LUBILHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BEURRIER Stéphanie (SAINT GERON), LOSSE Jodie (SAINT ILPIZE), CHEVALIER Nathalie (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES), TARASZEWSKI Jocelyne (TORSIAC), MOSNIER Nicolas (VIEILLE BRIOUDE).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER :** ADMIRAL Lidia (ALLY), PLET Stéphane (AUBAZAT), CONDET Sophie (BLASSAC), BOMPARD Roland (CERZAT), DESPONT Grégory (CHANTEUGES), ESPENEL Romain (CHASSAGNES), OLLIER Pierre-Baptiste (CHAVANIAC LAFAYETTE), LEOTOING Didier (CHILHAC), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), THOMAS Laetitia (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), BREUIL Nicolas (JOSAT), PERREY Léa-Bénédicte (LA CHOMETTE), GALLET Nicole (LANGEAC), VUARIN Hélène (LAVOUTE CHILHAC), CHANTEMESSE David (MAZERAT AUROUZE), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), PLANTIN Franck (PRADES), VELLE Emilie (ST AUSTREMOINE), ROCHER Serge (ST BERAIN), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), FREUND Monique (ST JULIEN DES CHAZES), LOUBIER Valérie (SAINTE MARGUERITE), BON Bernard (SALZUIT), PIERRE FAVARD Philippe (SIAUGUES STE MARIE), LAFOND Guy (TAILHAC), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE :** GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), PALLUT Jean-François (ANZAT LE LUGUET), MAGNE Ludovic (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), COURTINE Mireille (BANSAT), BARDIAU Christian (BERGONNE), MARTINAIS Mickaël (BOUDES), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), CAMUS Jérôme (BRENAT), BERGER Colette (CHASSAGNE), GAUCHET Alain (COUDES), POPIEUL Dorothée (DAUZAT SUR VODABLE), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), PLAZANET Angélique (GIGNAT), RIBEYRE Vincent (ISSOIRE), COUTURIER Pauline (JUMEAUX), PAUTRE Emilie (LA CHAPELLE MARCOUSSE), TRILLEAUD Eric (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), PANAFIEU Stéphane (LE BREUIL SUR COUZE), SAUGET Eric (LES PRADEAUX), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), LEVET Patrick (MAZOIRES), JOUMARD Joris (MEILHAUD), CHARVAILLER Nadine (MONTPEYROUX), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BOUGHON Marc (ORBEIL), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), DUMAS Véronique (PESLIERES), THURET-CLEMENSAC Danièle (RENTIERES), VALLON Thierry (SAINT ALYRE ES MONTAGNE), SARDAIGNE Cécile (SAINT BABEL), POEUF Murielle (ST ETIENNE SUR USSON), MONTABRUT Paulette (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), OBLED Patrick (SAINT GERVAZY), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), CHARRIER Yves (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), CUSSALGRAS Edwige (SAINT REMY DE CHARGNAT), COUVE Jocelyne (SAUVAGNAT SAINTE MARTHE), ALEXIS Jean-Philippe (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), BOYER Agnès (TERNANT LES EAUX), PILLITIERI Cyrille (VALZ SOUS CHATEAUNEUF), CALISTE Yolande (VARENNES SUR USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE :** BAYOL Jean-Pierre (LAPS), ROUSSEL Bruno (LA SAUVETAT), VESSAYRE Yves (PIGNOLS), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

AR Prefecture
043-254300049-20261014-D26_10_2-DE
Reçu le 14/10/2026

OCTOBRE 2026/N° 2

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :
AUZON COMMUNAUTE : CUBIZOLLES Philippe (LEMPDES SUR ALLAGNON), COSTE Josiane (SAINTE FLORINE) - **BRIOUDE SUD AUVERGNE :** BARD Julien (LORLANGES), VAN DE POEL Olivier (PAULHAC) - **RIVES DU HAUT ALLIER :** CHEVALIER Martine (MERCOEUR), ROCHE David (SAINT ARCONS D'ALLIER), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE :** PELISSIER Patrick (APCHAT), OLLE Alain (CHALUS), BARDY Aurélie (CHAMPAGNAT LE JEUNE), THALAUD François (ESTEIL), SCIAUVAUD Michel (LE BROC), PAPIN Régis (MORIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), GILBERT Jacques (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), CATTIAUT Johan (VICHEL),

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

OBJET : Mise à jour du règlement intérieur du Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et L.2121-8,
VU l'article 13 des statuts du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE,
VU l'installation du Comité Syndical le 22 Mai 2026,
VU le règlement intérieur dont le texte est annexé à la présente délibération.

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Comité Syndical doit se doter d'un règlement intérieur.

Il précise que ce règlement intérieur doit être adopté dans les six mois suivant le renouvellement des membres du Comité Syndical et donne lecture du projet de règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical :

- approuve le règlement intérieur du Comité Syndical tel qu'annexé à la présente délibération,
- autorise le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Pierre [illegible]

SICTOM ISSOIRE BRIOUDE
B.P. 88
43102 BRIOUDE CEDEX
Tél. 04 71 50 32 92

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification – certifiée exécutoire compte tenu de la publication et notification le 14 Octobre 2026.

SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
L'environnement au quotidien

AR Prefecture
043-254300049-20261014-D26_10_3-DE
Reçu le 14/10/2026

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 09 OCTOBRE 2026

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 117
Votants : 134

Convocations transmises le : 01/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 Octobre à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois d'Octobre sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE :** BONJEAN Sophie (AZERAT), BŒUF Christian (CHASSIGNOLLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), CLEMENSAT Janette (SAINT HILAIRE), ROCHE Geoffroy (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON), COURTINE Vincent (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henri (AUTRAC), PICHOT Sandie (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), OLIVEIRA DA CRUZ Mélanie (CHANIAT), DUCHER Romain (COHADE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), GOURGOUILHON Patrice (FONTANNES), BAYET Françoise (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), ALLEZARD Jean-Jacques (LAVAUDIEU), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), GRANET Claudette (LUBILHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BEURRIER Stéphanie (SAINT GERON), LOSSE Jodie (SAINT ILPIZE), CHEVALIER Nathalie (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES), TARASZEWSKI Jocelyne (TORSIAC), MOSNIER Nicolas (VIEILLE BRIOUDE).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER :** ADMIRAL Lidia (ALLY), PLET Stéphane (AUBAZAT), CONDET Sophie (BLASSAC), BOMPARD Roland (CERZAT), DESPONT Grégory (CHANTEUGES), ESPENEL Romain (CHASSAGNES), OLLIER Pierre-Baptiste (CHAVANIAC LAFAYETTE), LEOTOING Didier (CHILHAC), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), THOMAS Laetitia (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), BREUIL Nicolas (JOSAT), PERREY Léa-Bénédicte (LA CHOMETTE), GALLET Nicole (LANGEAC), VUARIN Hélène (LAVOUTE CHILHAC), CHANTEMESSE David (MAZERAT AUROUZE), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), PLANTIN Franck (PRADES), VELLE Emilie (ST AUSTREMOINE), ROCHER Serge (ST BERAIN), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), FREUND Monique (ST JULIEN DES CHAZES), LOUBIER Valérie (SAINTE MARGUERITE), BON Bernard (SALZUIT), PIERRE FAVARD Philippe (SIAUGUES STE MARIE), LAFOND Guy (TAILHAC), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE :** GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), PALLUT Jean-François (ANZAT LE LUGUET), MAGNE Ludovic (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), COURTINE Mireille (BANSAT), BARDIAU Christian (BERGONNE), MARTINAIS Mickaël (BOUDES), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), CAMUS Jérôme (BRENAT), BERGER Colette (CHASSAGNE), GAUCHET Alain (COUDES), POPIEUL Dorothée (DAUZAT SUR VODABLE), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), PLAZANET Angélique (GIGNAT), RIBEYRE Vincent (ISSOIRE), COUTURIER Pauline (JUMEAUX), PAUTRE Emilie (LA CHAPELLE MARCOUSSE), TRILLEAUD Eric (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), PANAFIEU Stéphane (LE BREUIL SUR COUZE), SAUGET Eric (LES PRADEAUX), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), LEVET Patrick (MAZOIRES), JOUMARD Joris (MEILHAUD), CHARVAILLER Nadine (MONTPEYROUX), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BOUGHON Marc (ORBEIL), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), DUMAS Véronique (PESLIERES), THURET-CLEMENSAC Danièle (RENTIERES), VALLON Thierry (SAINT ALYRE ES MONTAGNE), SARDAIGNE Cécile (SAINT BABEL), POEUF Murielle (ST ETIENNE SUR USSON), MONTABRUT Paulette (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), OBLED Patrick (SAINT GERVAZY), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), CHARRIER Yves (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), CUSSALGRAS Edwige (SAINT REMY DE CHARGNAT), COUVE Jocelyne (SAUVAGNAT SAINTE MARTHE), ALEXIS Jean-Philippe (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), BOYER Agnès (TERNANT LES EAUX), PILLITIERI Cyrille (VALZ SOUS CHATEAUNEUF), CALISTE Yolande (VARENNES SUR USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE :** BAYOL Jean-Pierre (LAPS), ROUSSEL Bruno (LA SAUVETAT), VESSAYRE Yves (PIGNOLS), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

AR Prefecture
043-254300049-20261014-D26_10_3-DE
Reçu le 14/10/2026

OCTOBRE 2026/N° 3

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :
AUZON COMMUNAUTE : CUBIZOLLES Philippe (LEMPDES SUR ALLAGNON), COSTE Josiane (SAINTE FLORINE) - **BRIOUDE SUD AUVERGNE :** BARD Julien (LORLANGES), VAN DE POEL Olivier (PAULHAC) - **RIVES DU HAUT ALLIER :** CHEVALIER Martine (MERCOEUR), ROCHE David (SAINT ARCONS D'ALLIER), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE :** PELISSIER Patrick (APCHAT), OLLE Alain (CHALUS), BARDY Aurélie (CHAMPAGNAT LE JEUNE), THALAUD François (ESTEIL), SCIAUVAUD Michel (LE BROC), PAPIN Régis (MORIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), GILBERT Jacques (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), CATTIAUT Johan (VICHEL),

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

OBJET : Exonération de T.E.O.M. pour les locaux professionnels – Année 2027.

Le Président rappelle au Comité Syndical qu'il convient annuellement d'arrêter la liste des locaux professionnels à exonérer de T.E.O.M. pour l'exercice à venir.

En effet, si les professionnels utilisent un service fourni par un autre prestataire ou payent la redevance spéciale, il est proposé qu'ils ne soient pas assujettis à la T.E.O.M.

Après délibération, le Comité Syndical, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité :

- Décide d'exonérer de T.E.O.M., pour l'année 2027, les locaux professionnels dont la liste est ci-jointe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Pierre RAMEL

SICTOM ISSOIRE BRIOUDE
BP 88
43102 BRIOUDE CEDEX
Tél. 04 71 50 32 92

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification – certifiée exécutoire compte tenu de la publication et notification le 14 Octobre 2026.